



AFRICA CENTER FOR STRATEGIC STUDIES

RENFORCEMENT DE L'ETAT DE DROIT POUR ATTENUER LES DOMMAGES CIVILS : LA SECURITE ET LA JUSTICE APRES CONFLIT ET TRANSITION

BIOGRAPHIES

Leadership

Dr. Assis Malaquias supervise le développement des programmes d'études et des programmes académiques du CESA en tant que Doyen. Cela comprend des lignes d'effort dans l'avancement du professionnalisme militaire, la lutte contre la criminalité transnationale organisée, la lutte contre l'extrémisme violent et le terrorisme, la cybersécurité et l'information/désinformation, la sûreté et la sécurité maritimes, le développement de stratégies de sécurité nationale, les opérations de soutien de la paix et la réponse aux crises, ainsi que l'état de droit et la gouvernance du secteur de la sécurité.

Avant de rejoindre le CESA, Dr. Malaquias était professeur et président du département des études mondiales et des affaires maritimes à la California State University Maritime Academy. Les postes précédents de Dr. Malaquias comprennent : Professeur et président de l'économie de la défense et de la gestion des ressources au CESA ; doyen associé des études internationales et interculturelles et professeur de gouvernement à l'Université St. Lawrence ; professeur associé extraordinaire d'études politiques à l'Université de Western Cape en Afrique du Sud ; et professeur invité à l'Université Stellenbosch en Afrique du Sud.

Dr. Malaquias est titulaire d'une maîtrise en économie et d'un doctorat en sciences politiques de l'Université Dalhousie, au Canada.

Dr. Catherine Lena Kelly est Vice-Doyenne des affaires académiques et Professeure associée de justice et d'état de droit au Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique. Son travail se concentre sur la politique des partis et la démocratisation, l'état de droit et la gouvernance du secteur de la sécurité, et le crime organisé transnational. Elle gère le portefeuille de l'état de droit et de la gouvernance du secteur de la sécurité, ainsi que pour le portefeuille de la lutte contre la criminalité transnationale organisée. Elle fait partie du Council on Foreign Relations.

Auparavant, la Dr. Kelly était Conseillère dans la Division de la recherche, de l'évaluation et de l'apprentissage à l'Initiative d'Etat de Droit du Barreau américaine, où son travail sur la formation judiciaire et l'autonomisation juridique de base l'a conduite au Burundi, en République centrafricaine, en République Démocratique du Congo, au Mali, en Mauritanie, au Maroc, République du Congo, et le Rwanda. Dans ces pays, elle a travaillé avec un éventail de responsables judiciaires nationaux et locaux, de parajuristes, et de la société civile. Parlant couramment le français, la Dr. Kelly a également conçu et enseigné des cours sur l'Afrique contemporaine en tant que boursière postdoctorale à l'Université de Washington à St. Louis, et

sur l'Afrique de l'Ouest et les études régionales au Foreign Service Institute du Département d'État américain. Kelly a obtenu des bourses de Fulbright, du American Council of Learned Societies, du Centre de Recherche Ouest africaine (CROA), de l'Université de Harvard, et du programme d'études sur les langues étrangères et la région du gouvernement américain pour la langue wolof. Son livre, *Party Proliferation and Political Contestation in Africa: Senegal in Comparative Perspective* (Palgrave Macmillan, 2020), est basé sur dix-huit mois de recherche au Sénégal. Elle a également publié dans *African Security, Journal of Democracy, Comparative Politics, The Washington Post, Democracy in Africa*, de nombreux volumes édités, et des livres blancs de l'Association du Barreau américaine.

Dr. Kelly est titulaire d'un doctorat et d'une maîtrise en science politique de l'Université de Harvard, d'un certificat d'études supérieures en politique internationale de l'Université libre de Bruxelles et d'une licence avec mention très bien de la Washington University à St Louis. Elle est membre à terme du Council on Foreign Relations.

Discours d'ouverture

Mme Sharon L. Cromer, membre de carrière du Senior Foreign Service, classe de Ministre de carrière, a prêté serment en tant qu'Ambassadrice extraordinaire et plénipotentiaire des États-Unis auprès de la République de Gambie le 27 janvier 2022. L'ambassadeur Cromer a été nommé par le président Joseph Biden le 23 juin 2021 et confirmé par le Sénat américain le 18 décembre 2021.

Elle a été directrice de mission de l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) aux ambassades des États-Unis à Accra, au Ghana (2017-2021), à Dar es Salaam, en Tanzanie (2013-2017), à Abuja, au Nigeria (2007-2009), et à Accra, au Ghana (2002-2007). À Washington, elle a été administratrice adjointe principale de l'USAID au Bureau de la gestion (2009-2010) et administratrice adjointe principale par intérim et administratrice adjointe par intérim au Bureau de la démocratie, des conflits et de l'assistance humanitaire (2009). Elle a également été responsable du capital humain de l'USAID et administratrice adjointe principale par intérim pour le Bureau du capital humain et de la gestion des talents (2016). Mme Cromer a également travaillé en Indonésie (1998-2002), au Sénégal (1991-1996), en Côte d'Ivoire (1990-1991) et au Pakistan (1988-1990).

L'ambassadrice Cromer est titulaire d'une licence en sciences politiques du Barnard College de l'université de Columbia et d'un doctorat en droit du Georgetown University Law Center. Elle a reçu le Presidential Rank Award, l'USAID Administrator's Reengineering Award, le State Department Superior Honor Award et de nombreuses récompenses pour ses trois décennies de service.

Lieutenant General Yakuba A. Drammeh (psc) est le Chef d'état-major de la défense des Forces armées gambiennes. Sa carrière militaire distinguée a commencé en août 1985. Au cours de la période considérée, le général de corps d'armée Drammeh a occupé divers postes de commandement régimentaire et des nominations d'état-major à tous les niveaux (tant au pays qu'à l'étranger), y compris des périodes de service exceptionnelles dans les opérations de

maintien de la paix (PKO) sous les auspices des Nations unies (ONU), de l'Union africaine (UA) et de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Certaines des nominations détenues par l'officier général comprennent: le sous-chef d'état-major de la défense; chef d'état-major de l'armée, armée nationale gambienne ; Président du Comité National d'Organisation en marge de la Réunion du Comité des Chefs d'Etat-Major de la CEDEAO tenue à Banjul ; directeur de la sécurité et des opérations pour le sommet Banjul - chefs d'État et de gouvernement de l'UA ; Commandant de camp, Quartier général de la Force - Mission africaine au Soudan-Darfour ; Commandement du contingent -Force Protection AMIS FHQ ; directeur, formation et opérations, quartier général de la défense-forces armées gambiennes ; chef de l'administration et du personnel à la mission FHQ de la CEDEAO au Libéria ; Directeur de l'administration et de la logistique, QG GNA ; Observateur militaire en tant qu'officier d'état-major de grade 1 responsable du DDR et de l'information militaire respectivement auprès de la Mission d'assistance des Nations Unies en Sierra Leone ; Commandant adjoint de l'école de formation des forces armées gambiennes ; Commandant - 1 bataillon d'infanterie, commandant - 2 bataillon d'infanterie ; commandant du bataillon des gardes ; Bataillon des gardes du commandant de la compagnie ; Assistant militaire du commandant de l'armée-GNA ; Officier des transmissions régimentaires-GNA, entre autres. En outre, l'officier général a suivi divers cours/formations militaires de commandement et d'état-major locaux et à l'étranger aux États-Unis, au Royaume-Uni, au Nigéria et au Pakistan, entre autres. Il est diplômé du Collège de commandement et d'état-major des forces armées nigérianes.

L'officier général est un fier récipiendaire de plusieurs prix et décorations. Il s'agit notamment de la Médaille de bonne conduite, de la Médaille d'ancienneté, de la Médaille du service distingué, de la Médaille de la MINUSIL, de la Médaille de la Mission des Nations Unies au Libéria, de la Médaille de la MINUAD, de la Médaille du Groupe de contrôle de la CEDEAO (ECOMOG), du cours d'état-major réussi (avec mérite) et de l'Ordre de la République de Gambie, entre autres.

Au cours de son mandat au sein des opérations de maintien de la paix de l'ECOMIL et de l'AMIS, l'officier général a présidé de nombreuses commissions d'enquête disciplinaires du FHQ, qu'il a gérées avec un professionnalisme et une intégrité consommés. Son approche analytique, son évaluation critique et équilibrée des situations de l'époque, ainsi que la présentation en temps opportun des conclusions et recommandations du Comité lui ont valu le respect et l'admiration sans réserve de ses supérieurs et subalternes.

Au cours de son mandat au sein des opérations de maintien de la paix de l'ECOMIL et de l'AMIS, l'officier général a présidé de nombreuses commissions d'enquête disciplinaires du FHQ, qu'il a gérées avec un professionnalisme et une intégrité consommés. Son approche analytique, son évaluation critique et équilibrée des situations de l'époque, ainsi que la présentation en temps opportun des conclusions et recommandations du Comité lui ont valu le respect et l'admiration sans réserve de ses supérieurs et subalternes.

Le Lieutenant-Général Drammeh est un diplomate accompli. En avril 2010, il a été affecté au service diplomatique/étranger après une première carrière militaire distinguée de 25 ans. En tant que diplomate, il a d'abord été chef de mission adjoint à l'ambassade de la République de Gambie en République de Turquie de mai 2010 à avril 2012. Il a ensuite été affecté à la Mission permanente

de la République de Gambie auprès des États-Unis. Nations Unies et nommé Représentant permanent adjoint. Il a servi avec distinction à ce titre d'avril 2012 à mai 2015.

Compte tenu de la nature multiforme, intrigante et stimulante de la diplomatie multilatérale, le Général Drammeh a eu le privilège exceptionnel de présider et/ou de s'engager dans un dialogue constructif et utile, la négociation et la recherche d'un consensus sur des questions complexes et controversées allant des domaines des droits de l'homme, le changement climatique, le terrorisme mondial, le désarmement, les groupes de travail sur le programme de développement post-2015 et les opérations de maintien de la paix, entre autres.

Le Général de corps d'armée Drammeh a été rappelé à son service intérieur en mai 2015 après avoir terminé avec succès son mandat auprès de la Mission permanente de la République de Gambie auprès des Nations Unies. En conséquence, il a été réintégré dans les forces armées gambiennes en juin 2015 et renommé sous-chef d'état-major de la défense (DCDS). Il a occupé le poste de DCDS jusqu'en mars 2020, date à laquelle il a été nommé huitième chef d'état-major de la défense des forces armées gambiennes.

Experts

Me Mireille Kahatwa Amani est avocate au barreau du Nord Kivu à Goma depuis 2005. Actuellement elle est consultante dans une organisation canadienne Comité International d'Aide d'Urgence et de Développement (CIAUD) au Burkina Faso, en tant que coordonnatrice des questions Violences basées sur le genre, Protection contre l'Exploitation et les Abus Sexuels et Protection de l'Enfance en Situation d'Urgence. De 2008 à 2020, elle a collaboré avec l'Association du Barreau Américain en tant que directrice de projet sur les questions de violences basées sur le genre, les questions d'accès à la justice des communautés, de renforcement des capacités judiciaires, de lutte contre l'impunité et de la restauration de la confiance du public en l'état de droit. Elle a fait partie de collectifs d'avocats dans plusieurs procès de crimes internationaux tel que le procès dit « Minova », le procès « Tsheka », le procès « Habarugira », le procès « Kibibi », Elle est l'une des acteurs principaux dans le film-documentaire « The Prosecutor », un film-documentaire sur l'accès à la justice des victimes de violences basées sur le genre en RDC, Serbie et Colombie. Elle est co-productrice du film « Letter to my son from rape » tiré d'un poème d'une survivante de viol comme crime de guerre à l'Est de la RD Congo.

Dr. Joel Amegboh est professeur adjoint en études de sécurité africaine au Centre d'Etudes Stratégiques de l'Afrique. Il est chargé de superviser la programmation académique sur le développement de stratégies de sécurité nationale et sur la jeunesse, la paix et la sécurité, et d'intégrer ces considérations dans la recherche et la diffusion du Centre. Avant de rejoindre le CESA, le Dr. Amegboh a travaillé pour plusieurs agences et départements des Nations unies, notamment la Division de la sensibilisation à l'éducation du Département de l'information et l'équipe opérationnelle intégrée du Mali, située dans le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix. Au CESA, ses recherches portent sur les paradigmes de la consolidation de la paix en Afrique, le rôle des jeunes dans la consolidation de la paix et la résolution des conflits, la sécurité humaine, le lien entre sécurité, développement et gouvernance.

Dr. Amegboh est titulaire d'un doctorat en analyse et résolution des conflits de la Jimmy and Rosalynn Carter School for Peace and Conflict Resolution de l'université George Mason, d'une

maîtrise en études sur le développement mondial et la paix et d'une licence en économie politique internationale et en diplomatie de l'université de Bridgeport, dans le Connecticut.

M. Etienne Bakadisansa Lunda est ingénieur civil électricien-option électro-énergétique, Bac+5 de la faculté polytechnique de l'Université de Kinshasa, avec une expérience cumulée de 19 années essentiellement dans le secteur de l'énergie et le secteur de la sécurité.

Dans le secteur de l'énergie, le M. Bakadisansa a été tour à tour Ingénieur d'études, Ingénieur des projets pour des EPCs sur des projets à financement de la Banque Africaine pour le développement, de la Banque mondiale, de la Banque européenne d'investissement, des gouvernements de la République du Congo et de la République Démocratique du Congo, avant de travailler pour des grosses multinationales équipementiers électriques comme Sales Engineer, Sales Manager, Site Manager, Marketing and Sales Manager et enfin Business Development Manager mais chaque fois avec le rôle de responsable des risques sécuritaires des projets.

La connaissance du Secteur énergétique en RDC a conduit le M. Bakadisansa à devenir au Conseil National de Sécurité (CNS) d'abord consultant-expert sur les questions énergétiques en général et d'électricité en particulier et leurs enjeux sécuritaires depuis deux années, et ensuite consultant-expert membre de la coordination de la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) au sein de la CNS qui coordonne le processus de renforcement de la RSS en RDC.

M. Tim Bisong est le directeur de pays pour Justice Defenders en Gambie. L'expérience directe de Tim en matière d'incarcération l'a incité à travailler à la réforme du système de justice pénale. Il a travaillé dans le secteur de la réforme correctionnelle et de la justice réparatrice en tant que consultant pendant 10 ans. Avant de lancer le travail de Justice Defenders en Gambie, Tim a été chef de projet pour le Fonds de contributions volontaires des Nations unies pour les victimes de la torture et a travaillé pour Prison Fellowship. Il a dirigé un projet qui a débouché sur un outil de mesure d'impact destiné à être utilisé dans 155 pays. Tim a partagé la tâche d'élaborer le manuel des droits de l'homme 2021 du Centre international Kofi Annan de formation au maintien de la paix. Il est titulaire d'un diplôme en droit et en sciences politiques de l'université de Douala et a suivi des études sur la gestion de la paix et l'analyse des conflits à l'Institut de la paix des États-Unis.

L'honorable avocat Samuel F. Dakana est l'actuel coordinateur de la réforme du secteur de la sécurité nationale, au secrétariat du Conseil national de sécurité, au ministère d'État pour les affaires présidentielles. Avant sa nomination à ce poste en septembre 2015, il a été procureur au ministère de la justice pendant plus d'un an, inspecteur général adjoint de la police chargé de la formation et du commandement pendant plus de trois ans, inspecteur général adjoint de la police chargé de l'administration pendant plus de deux ans et directeur adjoint par intérim chargé de l'administration à l'Agence nationale de sécurité (une institution/agence de renseignement) pendant plus de deux ans.

En outre, M. Dakana a également été directeur adjoint de la police pour l'administration pendant plus de deux ans et directeur des enquêtes de sécurité au ministère de la sécurité nationale pendant plus de trois ans. Avant d'accéder à de hautes fonctions présidentielles, M. Dakana a été administrateur, enquêteur et officier de patrouille au sein de la police nationale du Liberia, qu'il a servi et continue de servir avec professionnalisme et distinction.

Au cours de son mandat au sein de la police nationale du Liberia, il a été l'un des principaux membres de plusieurs comités qui ont lancé et mis en œuvre le programme de réforme du secteur de la sécurité du gouvernement du Liberia et de la mission des Nations unies au Liberia (MINUL), ainsi que le plan de transition du gouvernement du Liberia et de la mission des Nations unies au Liberia (MINUL). L'avocat Samuel F. Dakana est titulaire d'une licence en administration de la justice pénale de l'Africa Methodist Episcopal Zion University, d'une licence en droit de la Louis Arthur Grimes School of Law de l'université du Liberia et d'une maîtrise en études sur la paix et la transformation des conflits de l'université du Liberia.

M. Nyundu Drammeh est commissaire à la Commission nationale des droits de l'homme de la Gambie. Avant sa nomination au poste de commissaire, M. Drammeh était le coordinateur national de l'Alliance pour la protection de l'enfance, la seule coalition des droits de l'enfant en Gambie. Le Commissaire Drammeh a travaillé avec le Département de la protection sociale et a été Volontaire national des Nations Unies auprès de l'UNICEF.

M. Drammeh est un militant des droits de l'enfant, avec plus de 20 ans d'expérience dans le domaine des droits de l'enfant et des lois et politiques de protection de l'enfance en Gambie. Il est formateur sur les cadres et normes juridiques nationaux et internationaux relatifs aux enfants, à la protection de l'enfance et à la programmation des droits de l'enfant. Ses intérêts incluent la promotion des droits des femmes, la violence sexiste et les droits de l'homme en général, ce qui l'a conduit à jouer un rôle de facilitateur dans des séminaires de renforcement des capacités dans ces domaines. La commissaire Drammeh s'engage dans le plaidoyer et la recherche sur la protection de l'enfance et a un grand engagement envers la cause des enfants.

Il aime la lecture, le débat et la musique et est titulaire d'un baccalauréat ès arts en sciences politiques de l'Université de Delhi.

M. Abdoulie Fatty est titulaire d'un LLB (Hons) et d'un LLM en droit international des droits de l'homme et en pratique de la York Law School et du Centre for Applied Human Rights de l'université de York, au Royaume-Uni. Abdoulie a suivi sa formation professionnelle obligatoire au barreau à l'université BPP de Leeds, au Royaume-Uni. Il a été admis au barreau d'Angleterre et du Pays de Galles par l'Honorable Society of the Inner Temple, à Londres. Il a reçu le Inner Temple Exhibition Award pour la formation au barreau et le Duke of Edinburgh Entrance Award pour l'admission au barreau. Abdoulie a récemment été consultant juridique du PNUD auprès de la Commission Vérité, Réconciliation et Réparations (TRRC). Il a fourni une analyse juridique et a contribué à la rédaction du rapport final de la TRRC (comprenant les conclusions et les recommandations) visant à établir des processus et des mécanismes crédibles de justice transitionnelle afin de promouvoir la réconciliation et une paix durable après vingt-deux ans de dictature brutale. Aux côtés d'un consultant international, Abdoulie a été le consultant local du PNUD qui a élaboré la feuille de route de l'État de droit 2020-2025 qui vise à renforcer l'État de droit, à améliorer la justice et la prestation de services de sécurité. Abdoulie a fondé le cabinet d'avocats A. Fatty & Co en octobre 2018. Il a une pratique diversifiée et comparait régulièrement devant la Magistrates' Court, la High Court, la Cour d'appel et la Cour suprême. Il représente des clients dans des affaires pénales et civiles. Abdoulie est passionné par les droits de l'homme, le droit constitutionnel et administratif, la justice transitionnelle et la démocratisation. Abdoulie a

récemment été impliqué dans des litiges d'intérêt public concernant d'importantes questions constitutionnelles devant la Haute Cour et la Cour suprême.

De 2016 à 2018, Abdoulie a été associé junior à Dandimayo Chambers où il a représenté des clients dans des affaires civiles et pénales. Il s'agit notamment de litiges commerciaux, contractuels et immobiliers. Abdoulie a également représenté des défendeurs accusés d'infractions graves telles que le meurtre, le viol, les crimes économiques et la possession et le trafic de drogue. Abdoulie a été nommé magistrat à la Banjul Magistrates' Court en 2015, après son retour d'Angleterre. Il a présidé des affaires allant de délits mineurs à des crimes, ainsi que des litiges civils tels que des litiges contractuels simples et des transactions commerciales et d'entreprise litigieuses. Il a encouragé et renforcé de manière proactive le respect de l'État de droit en rendant la justice de manière rapide et équitable.

Abdoulie a été nommé par le président de la Cour suprême à la tête du Tribunal spécial des stupéfiants de Banjul en janvier 2016 et était responsable de toutes les affaires de drogue à Banjul. Il a traité un grand nombre d'affaires en propageant une approche ingénieuse de la justice et du respect du principe de l'État de droit, en condamnant les délinquants à une peine de prison et en ordonnant leur libération immédiate. Beaucoup de ces condamnés avaient passé de nombreuses années en prison. Abdoulie déclare qu'il a tiré une grande satisfaction de son approche libérale et fondée sur les droits de l'homme pour rendre la justice. Abdoulie a également été président du tribunal industriel de Banjul, où il présidait les conflits du travail dans le secteur privé. Il a protégé les droits des travailleurs en rendant une justice juste et équitable.

Le Commandant Grégoire Dangavo Gbei est Directeur des Affaires Juridiques, des Archives et de la Documentation au ministère de la Défense nationale et de la reconstruction de l'armée. Il occupe plusieurs autres fonctions au sein du ministère, notamment celles de Point Focal auprès de la Cour pénale internationale, de Point Focal Genre au sein de l'organe de coordination de la réforme du secteur de la sécurité, de Point Focal Droits de l'homme au sein de la MINUSCA et de Point Focal Genre au sein du ministère de la Promotion de la famille, du genre et de la protection de l'enfant. Le commandant Dangavo Gbei est diplômé de l'université de Bangui et de l'École nationale d'administration et de magistrature (ENAM) de Bangui.

M. Sait Matty Jaw est le cofondateur et le directeur exécutif du Center for Research and Policy Development (CRPD), une organisation de recherche sociale, de plaidoyer, d'apprentissage et de renforcement des capacités légalement enregistrée, indépendante, à but non lucratif et non partisane, engagée dans la promotion d'une gouvernance démocratique inclusive en Gambie. Sait est également chargé de cours au département de sciences politiques de l'Université de Gambie, où il enseigne depuis 2014 et se concentre sur la politique gambienne. Ses recherches portent sur la démocratie, la sécurité humaine, la justice transitionnelle, la migration et la gouvernance des ressources naturelles.

En tant que consultant, Sait a dirigé des équipes de recherche à grande échelle pour collecter des données quantitatives et qualitatives pour divers acteurs et institutions, notamment le PNUD-Gambie, la Banque mondiale, l'Université d'Edinburg, l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO), l'Institut de recherche sur la paix de Francfort (PRIF) et le CDD Afrique de l'Ouest. Depuis 2018, il est le chercheur national d'Afrobaromètre et a dirigé une équipe de dix chercheurs du CEPRASS pour mener trois séries d'enquêtes Afrobaromètre en Gambie. Dans ce rôle, il a réussi

à aider non seulement à faire d'Afrobarometer un nom familier en Gambie, mais aussi à continuer à diriger les efforts visant à diffuser efficacement les résultats et à augmenter la base d'utilisateurs de l'enquête Afrobarometer. Il a également évalué des projets et soutenu le processus de conception de divers documents stratégiques, notamment la stratégie nationale de justice transitionnelle pour la Gambie et la stratégie électorale de la coalition des organisations de la société civile.

M. Jaw a également dirigé, facilité et servi de personne-ressource pour divers programmes de renforcement des capacités pour divers acteurs, à savoir les parlementaires, la société civile, le personnel de sécurité, entre autres. En 2018, il a été engagé par la CEDEAO/GIZ pour faciliter la formation des acteurs politiques au Mali sur le Manuel de la CEDEAO. Il a également facilité la formation pour International IDEA pour les médias et les journalistes avant les élections.

Dans le domaine de la réforme de la sécurité et de la gouvernance, Sait fait partie du processus de réforme de la sécurité gambienne depuis 2017, d'abord en tant que membre du groupe de travail technique chargé de l'évaluation, puis à de nombreux titres pour aider à faire progresser la RSS en Gambie. Il est fréquemment invité par les forces armées gambiennes à donner des conférences et des formations sur les relations civilo-militaires dans le cadre des directives de formation du chef d'état-major de la défense pour l'armée. Il a également animé une série de formations visant à renforcer les capacités de divers acteurs de la société civile.

Sait est blogueur et commentateur politique. Ses articles ont été publiés dans Africa Arguments et The Guardian. Il apparaît fréquemment dans les médias locaux et internationaux en tant qu'expert de la Gambie. Aljazeera, la BBC, le Guardian et le Washington Post l'ont régulièrement cité, entre autres. Sait est membre du PRIF et travaille sur le projet "Perceptions locales des interventions régionales : L'UA et la CEDEAO au Burkina Faso et en Gambie".

M. Ben Kabagambe, directeur pays, République centrafricaine, a rejoint ABA ROLI en décembre 2016 et supervise la mise en œuvre des programmes d'accès à la justice et de responsabilité judiciaire, y compris le soutien au réseau de cliniques d'aide juridique, d'avocats et de travailleurs psychosociaux d'ABA ROLI. Kabagambe possède une vaste expérience en matière de protection des droits de l'homme et d'accès à la justice. Avant de rejoindre ABA ROLI, il a travaillé avec Minority Rights Group International (MRG) en tant que juriste régional pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique centrale, ainsi qu'avec Avocats Sans Frontières (ASF) au Rwanda où il a supervisé les activités d'accès à la justice, et au Tchad en tant que coordinateur national travaillant à l'amélioration de l'accès à la justice en collaboration avec les organisations locales de la société civile. Il a également travaillé en tant que responsable de programme régional pour Protection International dans le cadre d'un programme visant à protéger les droits des défenseurs des droits de l'homme dans l'Est et la Corne de l'Afrique. Il est titulaire d'une licence en droit de l'Université Lumière de Bujumbura, au Burundi, et poursuit actuellement un master en coopération internationale et aide humanitaire à l'Institut KALU.

M. Emmanuel Kabengele Kalonji est Avocat, Criminologue et Chercheur en Sécurité à l'École de Criminologie de l'Université de Kinshasa en République démocratique du Congo. Il est, en outre, Coordonnateur National du Réseau pour la Réforme du Secteur de Sécurité et Justice en RDC et à son actif produit plusieurs analyses dans le suivi des politiques publiques nationales et internationales en matière de stabilisation et de réforme du secteur de sécurité notamment les

articles suivants : « *Risques électoraux en Afrique Centrale : cas de la République démocratique du Congo* » ; « *La Réforme des Services de Renseignements en République Démocratique du Congo : Le Cas de l'Agence Nationale de Renseignements (ANR)* » ; « *Rôle de la société civile dans la réforme du secteur de défense et sécurité* ».

Le colonel Mohamed Bona Shaika Kamara Esq est devenu le directeur juridique de la défense, ministère de la Défense (MOD) au sein des forces armées de la République de Sierra Leone en janvier 2018. Il est responsable devant le ministre de la Défense et le chef d'état-major de la Défense de toutes les questions juridiques, tant militaires que civiles, au sein du MOD. Il est chargé de préparer les instruments juridiques tels que les protocoles d'accord (MOU), les contrats, les contrats de location et autres instruments juridiques requis par le ministère de la Défense. Il est avocat à la Haute Cour de Sierra Leone et membre de l'association du barreau de Sierra Leone.

Le colonel Mohamed Bona Shaika Kamar Esq a été engagé dans les forces armées de la République de Sierra Leone en tant qu'officier d'infanterie en 1999. Depuis lors, il a occupé diverses fonctions, notamment celles de procureur militaire, de commandant, de commandant en second de bataillon, d'observateur militaire au Darfour (Soudan), d'assistant militaire, de commandant de compagnie, d'adjudant de bataillon, de commandant de peloton et autres. Il a également été assistant militaire, commandant de compagnie, adjudant de bataillon, commandant de peloton et autres.

Avant d'être affecté au ministère de la défense en tant que directeur des affaires juridiques, le colonel Mohamed Bona Shaika Kamara Esq. a été commandant du collège d'enseignement technique des forces armées de la République de Sierra Leone. Le colonel Kamara a coordonné la création d'un collège technique pour la formation du personnel des forces armées de la République de Sierra Leone (RSLAF), en langues étrangères et autres cours connexes. Le colonel Kamara a servi en tant qu'observateur militaire auprès de la Mission des Nations Unies au Darfour (Soudan) de 2010 à 2011. En outre, lors du tribunal militaire de 2018, le colonel Kamara a été l'un des procureurs, où il était responsable des avocats militaires impliqués dans le procès. En août 2022, le colonel Kamara a participé au Forum africain sur le droit militaire à Gaborone (Botswana).

Colonel Kamara is a graduate of the Institute of Advance Management and Technology, Sierra Leone with a Bachelor of Science (BSc Dev Econs), University of Makeni with an (LLB), the Sierra Leone Law School (BL) and currently an LLM student at the University of Makeni. He has been awarded the Defence Meritorious Service Medal and various other awards.

Dr. Simeon Koroma est le fondateur de Timap for Justice, une organisation communautaire de Sierra Leone qui fournit une aide juridique et d'autres services de justice, notamment en soutenant les droits des communautés (en particulier des femmes) à la propriété, à l'accès et à l'utilisation légaux de la terre. Simeon est l'un des principaux défenseurs de l'implication significative des communautés dans les accords de concession agricole et minière. Il a mené la campagne pour la reconnaissance officielle des assistants juridiques et la création d'un conseil d'aide juridique en Sierra Leone. Il est titulaire d'un doctorat de l'université d'Édimbourg et s'intéresse au droit et aux méthodes (extra)juridiques, à la (re)production de la "justice" et aux processus de contestation (communautaires).

Dr. Luka Biong Deng Kuol est consultant indépendant et professeur adjoint distingué d'études sur la sécurité africaine au Centre d'études stratégiques de l'Afrique de la National Defense University à Washington. Ses domaines d'expertise comprennent les liens entre le développement, la sécurité et la gouvernance, la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de sécurité nationale en Afrique, la gestion des ressources de sécurité en Afrique, les transitions post-conflit, la consolidation de la paix et le renforcement de l'État, les moyens de subsistance, la vulnérabilité et la sécurité alimentaire et les liens entre l'humanitaire et le développement.

Le Dr Kuol est également membre de l'Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO), membre du Rift Valley Institute et professeur associé d'économie (en congé) à l'université de Juba, au Sud-Soudan. Il est membre du Conseil consultatif du secteur de la sécurité des Nations unies, membre du Réseau africain du secteur de la sécurité et membre fondateur de la South Sudan Studies Association. Il fait également partie du comité de rédaction du *Disasters Journal*, publié par l'Overseas Development Institute du Royaume-Uni.

Il a été le doyen de la faculté et des affaires académiques du Centre d'études stratégiques de l'Afrique. En outre, il a dirigé le corps enseignant de trois programmes universitaires : Développement et mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale en Afrique, Gestion des ressources de sécurité en Afrique, et Nouveaux leaders du secteur de la sécurité en Afrique. Avant de rejoindre le CESA, le Dr Kuol a été directeur de l'Institut d'études sur la paix, le développement et la sécurité à l'Université de Juba, au Sud-Soudan. Il a également été membre du corps enseignant de la faculté d'économie et de développement rural de l'université de Gezira au Soudan. Il a été chercheur résident à la Harvard Kennedy School et chercheur invité à l'Institute of Development Studies de l'Université du Sussex au Royaume-Uni.

Il a été ministre des affaires présidentielles du gouvernement du Sud-Soudan et ministre national des affaires du cabinet de la République du Soudan. Il a également travaillé en tant qu'économiste principal pour la Banque mondiale au Sud-Soudan. Il est le fondateur du New Sudan Center for Statistics and Evaluation, devenu le South Sudan Bureau of Statistics.

Il a publié des articles scientifiques dans un grand nombre de revues internationales prestigieuses et a contribué à la rédaction de nombreux chapitres dans divers ouvrages. Il a également été réviseur pour plus de quinze revues renommées évaluées par des pairs. Il est l'auteur principal de l'ouvrage *National Security Strategy Development in Africa : Toolkit for Drafting and Consultation* publié par le CESA. Il est coéditeur d'un livre intitulé « *The Struggle for South Sudan : Challenges of Security and State Formation* », coéditeur d'un livre intitulé « *Abyei : Between Two Sudan* » et auteur de deux livres intitulés « *Confronting Civil War : Vulnerability and Resilience in South Sudan and Sudan* » et « *Why Does Famine Persist in Africa ?* »

Il est titulaire d'une licence en sciences de la faculté d'économie et d'études sociales de l'université de Khartoum, au Soudan, d'une maîtrise en économie et d'un master en administration des affaires de l'université catholique de Louvain, en Belgique, et d'un doctorat de l'Institute of Development Studies (IDS) de l'université du Sussex, au Royaume-Uni.

Le général de brigade (professeur) Dan Kuwali sert dans les forces de défense du Malawi en tant que Commandant du Malawi National Defense College. Il était auparavant chef des services

juridiques et juge-avocat général. Il est professeur extraordinaire de droit international et de relations internationales à l'université de Pretoria et professeur invité à l'université de Lund, en Suède, où il a également obtenu sa maîtrise et son doctorat en droit international. Il a été membre de la Harvard Kennedy School of Government et a été conseiller juridique auprès de la mission des Nations unies en République démocratique du Congo. Il est actuellement membre et chercheur au United States Army War College en Pennsylvanie.

Il est l'actuel président du Comité national du droit international humanitaire du Malawi. Il a été plénipotentiaire pour la République du Malawi lors des négociations sur la Convention sur les armes à sous-munitions et le Traité sur le commerce des armes, où il a contribué de manière significative à la rédaction de certaines des dispositions clés de ces instruments juridiques. Le professeur Kuwali a publié de nombreux ouvrages, dont plusieurs livres et des dizaines d'articles évalués par des pairs. Ses publications les plus récentes comprennent la bibliographie d'Oxford sur *The Use of Force for Protection of Human Rights in Africa* et *The Palgrave Handbook on Sustainable Peace and Security in Africa*.

Mme Annah Moyo-Kupeta est directrice exécutive du Centre d'étude de la violence et de la réconciliation (CSVR). Mme Moyo-Kupeta est une avocate spécialisée dans les droits de l'homme qui possède une vaste expérience dans les domaines du droit, de la justice transitionnelle, des droits de l'homme, de la paix et de la sécurité, de l'égalité des sexes et de la prévention de la violence. Elle a élaboré un certain nombre d'instruments juridiques non contraignants à l'intention de différents publics cibles, qu'il s'agisse de décideurs politiques, de groupes d'organisations de la société civile (OSC) ou de groupes de victimes. Son expertise en matière de paix et de sécurité, de justice transitionnelle et de transformation post-conflit s'est exprimée à travers ses présentations et ses réunions d'information sur des plateformes de haut niveau impliquant des gouvernements, des ambassades, des universités, des décideurs politiques et des OSC aux niveaux national, régional, continental et mondial.

M. Lury Nkouessom est un professionnel du droit et un leader humanitaire distingué, qui a un impact significatif dans les domaines du développement international et de l'accès à la justice. Actuellement conseiller technique auprès de Dexis Consulting Group, il apporte une grande expérience et une grande expertise. Avec un parcours remarquable, l'avocat Nkouessom a occupé des rôles clés dans diverses organisations, démontrant son engagement pour la justice et le changement positif. Auparavant, il a excellé en tant que chef d'équipe pour la composante accès à la justice et chef de partie adjoint pour le Projet Justice Mali (MJP) de l'USAID au sein de Dexis Consulting Group. Sous sa direction, le MJP a fait des progrès dans l'autonomisation des communautés marginalisées et dans l'avancement des initiatives de justice au Mali.

Avant de rejoindre le MJP, M. Nkouessom a joué un rôle essentiel en tant que directeur national adjoint pour le programme de l'American Bar Association Rule of Law Initiative (ABA ROLI) en République démocratique du Congo (RDC). Au cours de cette période, il a supervisé un vaste portefeuille de 8 projets, consolidant ainsi sa réputation de leader compétent et dévoué. En tant que directeur national d'ABA ROLI au Mali, Lury Nkouessom a collaboré activement avec le gouvernement sur les questions de justice transitionnelle et a travaillé en étroite collaboration avec les communautés et les groupes civils pour promouvoir les initiatives de recherche de la vérité et les efforts de réconciliation. Il a notamment été le fer de lance de la lutte contre l'esclavage

fondé sur l'ascendance, en offrant une assistance aux victimes et en plaidant en faveur de réformes législatives essentielles.

Les capacités de leadership de M. Nkouessom s'étendent au-delà des frontières, comme en témoigne son travail au Centre Carter au Liberia. Il y a dirigé le programme d'accès à la justice, en améliorant les compétences des chefs traditionnels en matière de résolution des conflits et en plaidant en faveur de la bonne gouvernance. Ses efforts considérables ont permis de fournir des services juridiques et une éducation indispensable aux communautés défavorisées par l'intermédiaire d'auxiliaires juridiques communautaires.

Universitaire accompli, l'avocat Nkouessom est diplômé en droit, en traduction juridique et en relations internationales. Il est trilingue (anglais, français et espagnol).

Le Général de brigade Bruno Ouayolo est actuellement le conseiller principal pour la réforme du secteur de la sécurité auprès du président de la République centrafricaine. Nommé à ce poste en 2020, le général de brigade Ouayolo a coordonné l'élaboration d'une stratégie nationale pour la réforme du secteur de la sécurité, ainsi que la révision de documents-cadres pour le processus de RSS en RCA, y compris la politique de sécurité nationale. Gendarme ayant près de 30 ans de carrière, le général Ouayolo a été Directeur Général de la Gendarmerie Nationale avant d'être nommé conseiller principal du président. Il a occupé plusieurs fonctions opérationnelles, notamment celles de Commandant du 1^{er} Groupement de gendarmerie territoriale à Bangui, de Commandant du 5^e Groupement de gendarmerie territoriale à Bozoum et de commandant de la Légion de Gendarmerie Territoriale. Il est diplômé de l'université de Bangui, de l'Ecole Militaire Interarmes (EMIA) de Saint Cyr et de l'Ecole Supérieure internationale de guerre de Yaoundé.

M. Urias Teh Pour est actuellement directeur exécutif de la Commission nationale indépendante des droits de l'homme (INCHR) au Liberia. Auparavant, il a joué un rôle essentiel dans la reconstruction post-conflit en collaborant avec le Centre Carter (TCC) en tant que conseiller juridique pour le projet "État de droit" au Liberia. À ce titre, il a soutenu la réforme globale des secteurs de la justice et de la sécurité après une guerre civile qui a duré 14 ans. En outre, M. Pour a contribué de manière significative à la promotion des droits de l'homme en tant que responsable des droits de l'homme pour la Mission des Nations unies au Libéria (MINUL).

À l'époque tumultueuse du régime de Charles Taylor, Urias Teh Pour s'est imposé comme un défenseur acharné des droits des jeunes et des étudiants. Il a participé activement à l'accord global d'Accra qui a marqué la fin de la guerre civile dévastatrice au Liberia. Par la suite, il a collaboré avec des personnalités de la société civile pour mettre en place des institutions essentielles à la guérison de la nation, notamment la Commission vérité et réconciliation et la Commission nationale indépendante des droits de l'homme.

Parmi ses réalisations, M. Pour a été le fer de lance de la création du Réseau d'action libérien sur les armes légères (LANSA), une initiative vitale qui a facilité le désarmement des factions belligérantes après la cessation des hostilités au Liberia. Avocat dévoué aux droits de l'homme, il a obtenu une licence en économie (BSc) et une licence en droit (LLB) à l'université du Liberia. Son désir d'approfondir ses connaissances l'a conduit à obtenir une maîtrise en droits de l'homme et démocratisation en Afrique à la prestigieuse faculté de droit de l'université de Pretoria.

En particulier, Urias Teh Pour étend son expertise au domaine universitaire en tant que maître de conférences au sein du département des sciences politiques de l'université du Liberia. Grâce à ses multiples contributions, il continue à façonner et à défendre les principes des droits de l'homme, de la justice et de la reconstruction post-conflit au Liberia.

Mme Mauricette Joséphine Monthe Psimhis est Magistrate et premier Avocat général près la Cour d'Appel de Bangui. En juin 2023, elle a également été réélue pour un mandat de cinq ans en tant que juge à la Haute Cour de Justice. Mme Psimhis est également présidente du Syndicat de la magistrature (SYNAMAC). En plus de sa longue carrière d'avocate, Mme Psimhis milite pour le leadership des femmes en République centrafricaine et dans tout le continent. Elle est actuellement Vice-présidente du Réseau pour le leadership de la femme en Centrafrique (RELEFCA), conseillère juridique du Réseau international des femmes ministres et parlementaires (REFAMP RCA) et membre du conseil d'administration de l'Observatoire panafricain pour le leadership de la femme (OPALEF). Mme Psimhis a été Ministre du Tourisme, des arts, de la culture et de l'artisanat de 2015 à 2016. Elle est diplômée de l'Université de Nanterre Paris X et de l'École nationale de la magistrature (ENA-M) de Bordeaux, en France.

Le capitaine Baboucarr Sanneh est actuellement Ag. SO1 DLS dans les forces armées gambiennes. Il était auparavant Ag. Director Legal Services of GAF de 2018 à 2021. En outre, le capitaine Sanneh donne des conférences à l'école de formation de la GAF sur le droit des conflits armés et d'autres lois militaires et civiles pertinentes pour les commandants et les troupes afin d'améliorer leur compréhension de la loi pour être en mesure de fonctionner et de faire respecter l'État de droit. Il a participé à de nombreuses formations, notamment un cours de formation des formateurs sur le droit humanitaire international (Kotu, Gambie), l'exercice Shared Accord de l'AFRICOM (Gabiro, Rwanda) et le 169e cours militaire international sur le droit des conflits armés (San Remo, Italie). Le capitaine Sanneh est titulaire d'une maîtrise en droit commercial international et en droit maritime de l'université de Swansea.

Dr. Ahmed A. Sannoh est originaire de Sierra Leone. Il a travaillé pendant 22 ans au Bureau de la sécurité nationale (ONS), où il a occupé de nombreux postes de direction. Il est actuellement coordinateur adjoint de la sécurité nationale, nommé par le président Julius Maada Bio en 2022. Il était auparavant chef de cabinet, poste qu'il a occupé pendant 12 années consécutives. Il a exercé les fonctions de coordinateur de la sécurité nationale à plusieurs reprises entre 2015 et 2019. Il a plus de 15 ans d'expérience dans l'enseignement universitaire et la recherche au Fourah Bay College, à l'Université de Sierra Leone, à l'Université du Libéria, à l'Université AME Zion au Libéria et à l'Université Njala en tant que maître de conférences associé dans des modules clés du programme de maîtrise en études sur la paix et le développement.

Sur le plan universitaire, Dr. Sannoh est titulaire d'une licence et d'une maîtrise en anglais et en linguistique du Fourah Bay College (USL) et d'un doctorat en études sur la paix et le développement de l'université de Njala. Sur le plan professionnel, il a obtenu des diplômes d'études supérieures en sécurité nationale et internationale, en gouvernance et sécurité humaine en Afrique, en gestion de la défense dans le contexte plus large de la sécurité, en planification stratégique et en élaboration de politiques, en gestion des ressources de la défense, etc. dans des institutions universitaires et professionnelles internationales réputées, notamment le Centre international d'études de sécurité nationale (ICNSS) du Galilee College, en Israël ; le College of Management and Technology de l'université de Cranfield, au Royaume-Uni ; le Resource

Management Institute de la Naval Postgraduate School, en Californie, aux États-Unis d'Amérique ; le Centre africain de formation à la paix et à la sécurité (ACPST) de l'Institute for Security Studies, à Addis-Abeba, en Éthiopie ; et le Kofi Annan Peace Keeping and Training Centre, au Ghana. Il a également participé à des séminaires d'experts et de groupes de réflexion sur des questions clés de sécurité internationale dans le cadre de l'International Visitor Leadership Program (IVLP) aux États-Unis d'Amérique.

Dr. Sannoh a travaillé aux plus hauts niveaux du gouvernement, en étroite collaboration avec les chefs de diverses organisations de renseignement, de police et militaires, y compris des représentants du Royaume-Uni, des États-Unis et d'autres partenaires en matière de sécurité et de développement, et a parfois joué un rôle de premier plan dans divers aspects de la gouvernance et des réformes liées à la sécurité. Lors de la phase initiale des efforts de consolidation de la paix après le conflit en 2003, alors que les relations entre la police et l'armée en Sierra Leone étaient tendues, il a dirigé l'équipe d'enquête conjointe multipartite (JST) mandatée par le Conseil de sécurité nationale (NSC) de la Sierra Leone pour examiner l'état des relations entre les deux forces. Les recommandations du rapport de l'EMC produites sous sa direction ont abouti à une relation de travail harmonieuse entre ces deux forces de sécurité nationales, un statu quo qui est largement maintenu à ce jour. Dr. Sannoh a joué un rôle clé dans l'élaboration d'un certain nombre de documents de politique du secteur de la sécurité et a, en particulier, dirigé le processus de révision de l'aide militaire à l'autorité civile, qui est un instrument de politique de haut niveau pour l'assistance militaire dans une dispensation démocratique. Il est président de l'équipe de rédaction et de planification des exercices de sécurité nationale (NSX-WPT) et a coordonné la conduite réussie de huit (8) exercices de sécurité nationale, visant principalement les niveaux platine et or, entre 2005 et 2019.

Dr. Sannoh a été membre du Conseil de direction du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs de la Sierra Leone pendant une longue période. Il est membre de plusieurs réseaux internationaux respectables du secteur de la sécurité et d'anciens étudiants, notamment le Réseau africain du secteur de la sécurité (ASSN), le Stratford Global Intelligence Network, Texas (États-Unis), l'International Visitor Leadership Program (IVLP) sur les questions de sécurité internationale aux États-Unis.

Le lieutenant-colonel Lamin K Sanyang est directeur de la presse et des relations publiques et assistant militaire du chef d'état-major de la défense. Il a commencé sa carrière militaire en tant qu'officier d'état-major de grade 3 à la direction de l'inspection, avant d'être affecté aux relations publiques des forces armées gambiennes. Le lieutenant-colonel Sanyang a également servi en tant qu'observateur militaire auprès de la mission des Nations unies en Côte d'Ivoire, ainsi qu'en tant qu'officier d'état-major de grade 2 chargé de la formation et de l'évaluation pour la mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation au Mali. Il a reçu la médaille d'honneur des Nations unies pour services rendus lors de ces deux déploiements. Le lieutenant-colonel Sanyang est diplômé de l'Université nationale d'Ukraine (BSc) et de l'Académie de défense du Nigeria (MA).

M. Abdul Tejan-Cole est un avocat spécialisé dans les droits de l'homme, un activiste et un expert dans les domaines de la justice pénale internationale, des droits de l'homme, de la gouvernance, de la lutte contre la corruption et du droit de l'environnement. Fort d'une expérience riche et variée, il s'est consacré pendant plus de 30 ans au développement progressif des droits de

l'homme, à la bonne gouvernance et à la reconstruction après les conflits. Son expertise a contribué de manière significative à l'avancement de l'État de droit et de la justice, en particulier en Afrique. Il est titulaire d'une licence en droit avec mention de l'université de Sierra Leone, d'une maîtrise en droit de l'University College London et d'un diplôme de troisième cycle en droit commercial international de l'Institut universitaire d'études européennes. Il a enseigné le droit à l'université de Sierra Leone et à la faculté de droit de Sierra Leone.

M. Tejan-Cole a occupé des postes de premier plan et joué un rôle essentiel dans diverses organisations, notamment en tant qu'ancien commissaire de la Commission anticorruption de la Sierra Leone (2007-2010), en se concentrant sur les affaires de corruption de haut niveau et en luttant contre la corruption dans des secteurs critiques, en tant que directeur adjoint du bureau du Cap du Centre international pour la justice transitionnelle, en contribuant aux efforts en matière de justice transitionnelle, en tant que directeur principal de campagne chez Waxman Strategies, en plaidant pour la conservation de l'environnement et les droits des travailleurs, en particulier dans les secteurs de la déforestation et de l'agriculture industrielle en Afrique, directeur exécutif de l'Open Society Initiative pour l'Afrique de l'Ouest, qui mène des initiatives en faveur de la justice sociale, de la bonne gouvernance et des droits de l'homme dans la région, directeur de la Campaign for Good Governance (CGG), une ONG sierra-léonaise de premier plan qui se consacre à la promotion de la transparence, de la responsabilité et de l'engagement des citoyens, avocat auprès du Tribunal spécial pour la Sierra Leone, qui s'engage dans la poursuite des crimes de guerre et fait progresser la justice internationale, et directeur exécutif de l'Association des études africaines. Il a reçu le prix annuel 2001 de Human Rights Watch, en reconnaissance de son dévouement exceptionnel aux droits de l'homme, ainsi que le Yale World Fellow et le Columbia University Teaching Fellow, qui témoignent de la reconnaissance de son expertise et de ses contributions au monde universitaire.

Mme Ya Amie Touray est une juriste distinguée, spécialisée dans la réglementation des services publics, qui a plus de dix ans d'expérience dans le secteur public. Alors qu'elle travaillait à l'organisme de régulation multisectoriel (PURA), elle a acquis une expérience inestimable dans la mise en œuvre de projets nationaux, la négociation de projets financés par des donateurs, la recommandation et la mise en œuvre de politiques gouvernementales en matière de télécommunications, de radiodiffusion, d'énergie et d'assainissement. Elle a également élaboré et mis en œuvre des instruments réglementaires dans les différents secteurs, y compris les licences pour la radiodiffusion récemment libéralisée, le secteur pétrolier en aval et les licences pour la passerelle vocale internationale. Elle a mis en œuvre le régime d'octroi de licences pour les secteurs du pétrole et des télécommunications. Elle a participé activement à plusieurs groupes de travail dirigés par le gouvernement, tels que le groupe de travail sur la libéralisation de la passerelle internationale et le groupe de travail sur le passage à la télévision numérique terrestre.

Elle occupe actuellement le poste de coordinatrice du secteur de la justice pour un projet financé par l'USAID en Gambie - "Promouvoir les droits et la justice (PRJ)". En tant que responsable technique, Ya Amie coordonne les activités du projet qui tournent autour du renforcement des capacités du système judiciaire gambien. Son rôle consiste notamment à mener des réformes juridiques pour garantir une justice équitable. Parallèlement à son travail avec le PRJ, Ya Amie assume également le rôle de secrétaire générale de l'association du barreau de Gambie. Son impact sur le parcours de la Gambie en matière de justice transitionnelle est marqué par son engagement actif au sein de divers comités, notamment le groupe de travail sur la justice

transitionnelle. Elle a joué un rôle essentiel dans l'examen de textes législatifs essentiels tels que le projet de loi sur la réparation des victimes. En outre, Ya Amie collabore étroitement avec les organisations de victimes pour gérer et répondre aux attentes des victimes. Dans le cadre de son engagement en faveur du développement d'une société juste, elle est chargée de cours à la Faculté de droit de l'université de Gambie, où elle transmet ses connaissances depuis plus de six ans.

Ya Amie est titulaire d'un LLB (Hons), d'un BL (Barrister-at-Law) et d'un LLM en droit des technologies de l'information et des télécommunications. Son dévouement à l'excellence a culminé avec sa reconnaissance en tant que Mandela Washington Fellow en 2016, une accolade attestant de son leadership exceptionnel et de son engagement en faveur d'un changement positif. Fervente défenseuse des droits numériques, de la protection des données et du développement durable (D4D), la passion de Ya Amie se traduit par des actions tangibles. Elle travaille notamment bénévolement en tant que personne-ressource pour sensibiliser les jeunes femmes et les jeunes filles à la sécurité numérique et leur donner les moyens d'agir.

M. Aaron Weah est un activiste et un chercheur libérien spécialisé dans la justice transitionnelle. Il travaille depuis plus de quinze ans dans différents secteurs : société civile, gouvernement et organisations internationales non gouvernementales. En tant qu'associé au programme du Centre international pour la justice transitionnelle (ICTJ), il a fourni une assistance technique à la Commission vérité et réconciliation (CVR) du Liberia. Dans le cadre de ce même portefeuille, il a travaillé avec des communautés locales, et ensemble, ils ont exploré des solutions à certaines des questions délicates de la commémoration post-conflit. Pendant deux ans, il a été analyste politique à la Commission de gouvernance du Liberia (2012-2014). Il a collaboré avec les ministères, agences et commissions concernés et a corédigé la feuille de route stratégique pour la consolidation de la paix, la réconciliation et la guérison nationale. La feuille de route stratégique est conçue comme une émanation du rapport final de la Commission Vérité et Réconciliation, un instrument post-RCR consacré à la mise en œuvre de mesures de justice réparatrice. Il a également travaillé en tant que directeur national pour l'organisation Search for Common Ground, basée à Washington, DC, afin de soutenir le programme de consolidation de la paix au Libéria.

Au-delà du Liberia, il continue de s'engager en Afrique (notamment dans des pays comme la Gambie, le Ghana et la Sierra Leone), où il occupe des fonctions techniques stratégiques dans les domaines de la paix et des conflits, des droits de l'homme et de la justice transitionnelle. En 2017, il a fait partie des douze universitaires africains recrutés par le Centre for the Study of Violence and Reconciliation, basé en Afrique du Sud, pour rédiger des études de cas sur le colonialisme et la justice transitionnelle en Afrique. Ces études ont servi de documents de référence pour le cadre politique de l'Union africaine en matière de justice transitionnelle. Entre l'Afrique et l'Amérique latine, il est membre de l'équipe dirigeante de CLASP LAB, une coalition soutenue par Corporate Accountability pour demander des comptes aux entreprises sur les questions relatives aux entreprises et aux droits de l'homme. Il a écrit et publié sur la consolidation de la paix, la commémoration, les commissions de vérité et la justice transitionnelle. Certains de ses travaux ont été publiés dans le Journal de l'Institut international de la paix, la Revue internationale de la Croix-Rouge et le Journal international de la justice transitionnelle (Oxford University Press).

Il est chercheur doctorant au Transitional Justice Institute (TJI) de l'Université d'Ulster, au Royaume-Uni, où il étudie la mémorialisation au niveau local de la violence politique perpétrée par le biais de massacres.